

Grammaire et pensée allemandes

M. Jean-Marie ZEMB, professeur

Cours

Des cours d'une durée sensiblement égale ont été consacrés le premier à une fonction logico-grammaticale souvent négligée, l'*attribut de l'objet*, le deuxième à un domaine demeuré en jachère depuis l'inévitable radiation de la copule, le *phème*, et le troisième à une catégorie qui semble traverser toutes les autres sans qu'on puisse la définir autrement que par la question à laquelle elle répond, 'combien?', la *quantité*; l'un de ses visages, le 'nombre grammatical', donna l'occasion au Professeur François Muller d'en esquisser, dans le cadre d'un séminaire, le portrait linguistique; sa contribution est intégrée dans le troisième volet du résumé.

1. *L'attribut de l'objet*

Des catégories usuelles telles que 'membre de phrase', 'actant' et 'circonstant' se prêtant mal au traitement de l'attribut en général, que ce soit l'attribut du sujet ou l'attribut de l'objet, on ne sera pas étonné du peu de place que prend cette *fonction* dans les grammaires françaises. Les grammaires allemandes l'ignorent encore plus résolument, ne disposant même pas, en dépit de l'influence prédominante des cadres doctrinaux français en matière de syntaxe, de dénomination, générique ou spécifique, commune pour l'*attribut* dans l'acception française traditionnelle.

Rappelons qu'en allemand, le terme « *Attribut* » désigne l'épithète, ou le qualificatif, et que le terme français d'« *attribut* » y est fréquemment rendu par « *Prädikatsnomen* ». Dans les Satzbaupläne de Duden IV,4, pp. 602-635, l'attribut du sujet figure soit sous « Subjekt + Prädikat + Gleichsetzungsnominaliv », quand il s'agit d'un substantif, p. ex. dans « *Peter ist ein netter Kerl* », soit sous « Subjekt + Prädikat + Artergänzung », quand il s'agit d'un adjectif, p.ex. dans « *Peter ist nett* », tandis que, symétriquement — mais dans un

ordre différent, pour ne pas dire dans le désordre — l'attribut de l'objet figure soit sous « Subjekt + Prädikat + Akkusativobjekt + Artergänzung », quand il s'agit d'un adjectif, p.ex. dans « *Sie macht Peter glücklich* », soit sous « Subjekt + Prädikat + Akkusativobjekt + Gleichsetzungsakkusativ », quand il s'agit d'un substantif, p.ex. dans « *Peter nennt mich seinen Freund* ». On rencontre aussi cette « Artergänzung » ('attribut' ou 'complément de manière' ?) dans d'autres schémas, p.ex. « Subjekt + Prädikat + Artergänzung + Präpositionalobjekt » (« *Der Rezensent handelte niederträchtig an diesem Autor* ») et « Subjekt + Prädikat + Artergänzung + Raumergänzung » (« *Es geht (zu) lustig auf der Festwiese* »), apparemment sans que cette position de /zu/ ait incommodé l'auteur, lequel ne voulait pas le laisser apparaître en (pseudo-)fin de phrase pour ne pas susciter l'interrogation libératrice sur la 'fonction' de ce terme, étant donné que la réponse hypothétique « aucune fonction » n'eût pas contenté les questionneurs.

En revanche, des occurrences telles que « *Etwas bewegt jemandem zu etwas* » ou « *Seine Enkel hängen sein Bild an die Wand* » sont analysées autrement : 'zu etwas' étant considéré comme « Präpositionalobjekt » et 'an die Wand' comme « Raumergänzung », et se trouvent ainsi détournées ou pour le moins soustraites à l'attention de qui veut étudier la sémantique de l'attribution.

De même, des occurrences telles que « *er ließ ihn nicht fallen* » ou « *sie sahen ihn kommen* », relativement rares, sont rangées dans le tiroir — fermé — des constructions infinitives (Acl), sans parler des séquences dites grammaticalisées telles que « *er kam gesprungen* », « *er ging verloren* » ou « *der Raps ist blühend / wird blühen* ». Les occurrences telles que « *das Licht ging aus* », « *man lachte ihn aus* », « *er fiel hin* », « *er warf es weg* » et « *er schlug die Tür zu* », qui sont de loin les plus fréquentes de l'allemand, ne donnent pas lieu à un examen de la fonction : ces 'particules séparables' sont considérées comme des données lexicales et donc *a priori* soustraites à toute *mise en examen* grammatical(e).

L'absence d'une dénomination d'ensemble générique pour l'attribut' et celle d'une dénomination d'ensemble spécifique pour l'attribut de l'objet' dans la grammaire allemande paraît liée au fait que, dans la langue allemande, l'attribut demeure invariable (sauf, et il ne faudrait jamais l'oublier, quand l'adjectif qualificatif est joint au nom qu'il détermine directement : *dieser lange Tag, ein guter Wachhund, herzliche Grüße*, en des sortes d'attributions immédiates, si l'on peut opposer ainsi ces constructions à l'attribution médiate, médiatisée par un verbe soit de manière directe, pour l'attribut du sujet, soit de manière indirecte, pour l'attribut de l'objet). Pas de cadavre, pas de crime ? *Keine Kongruenz, keine Funktion* ? L'accord ne mérite pas tant d'honneur : contrairement à la fonction attributive, il n'est pas universel ; même dans les langues qui le pratiquent, il est parfois soit redondant, soit

imperceptible, à l'occasion fallacieux, et bien souvent refusé par la classe du mot, p.ex. pour l'infinitif, en français comme en allemand. Le cours sur la grammaire de la quantité s'attardera sur la relativité et la fragilité de certains morphèmes.

Quant à l'absence d'une catégorie *fonctionnelle* d'/attribut/ dans les grammaires allemandes, il paraît plus prometteur d'examiner ce qui la compense si mal, à savoir la référence tantôt à la matière (substantif ?, adjectif ?, avec ou sans préposition ?) et tantôt à la manière (manière ?, lieu ? etc.). Dire qu'on a tout dit quand on a dit que /auf/ détermine /stehen/ ou /stellen/, et qu'il serait dénué de [bon] sens de se demander si /auf/ n'est pas attribué de manière immédiate dans les deux cas, directement dans le premier et indirectement dans le second — comme il serait immédiatement attribué dans le 'composé' /Aufwind/ —, c'est parler comme quelqu'un qui dirait que dans « *Am Horizont zogen Gewitterwolken auf* », /Gewitterwolken/ n'est pas 'sujet', mais 'nom composé'. Rien en effet ne s'oppose à ce qu'une fonction casuelle s'accommode de diverses formes d'expression et de contenus catégoriels variés. La fonction de 'sujet' peut être exercée par une phrase (*daß es regnet, sollte uns freuen*) ou par un impersonnel (*es schneit*), et le contenu d'un nom-sujet peut être de l'ordre du temps (*es fehlte die Zeit*), du lieu (*Platz ließe sich schaffen*) ou de l'action (*Scheiden tut weh*). De ce point de vue, la fonction d'attribut paraît encore plus accueillante.

Comme le sujet ne fait pas toujours partie des coordonnées thématiques — il figure dans le thème dans « *Auf dem Nordhang blühten die Bäume noch nicht* », mais dans le rhème dans « *Dazu fiel ihm kein besseres Beispiel ein* » —, l'attribut ne figure pas toujours dans le rhème — il y figure certes dans « *Dieser Minister ist vorher nicht so reich gewesen* », mais non dans « *Dieser Minister ist so reich nicht gewesen* », où la thématization est nettement perçue, par exemple comme allusion malveillante. Dans le cas de l'attribut de l'objet, cette thématization paraît encore plus rare (*Die Journalisten hatten den Kanzler für so gleichmütig nicht gehalten*). Les deux observations que l'on peut faire à ce sujet paraissent en définitive solidaires : le sujet est plus souvent rhématique que l'attribut n'est thématique, et l'attribut s'accommode de bien plus de formes différentes que le sujet.

A condition de ne pas confondre l'axe qu'on appelait jadis celui des *Prédicaments* et l'axe qu'on appelait autrefois celui des *Prédicables*, on arrive non seulement à identifier des phénomènes comparables, mais à les classer selon des critères homogènes. Il ne fait aucun doute que /prédicable/ signifie trivialement /attribuable/ et que les différents prédicables se distinguent non par le contenu (quantité, qualité, relation et autres 'accidents', voire la 'substance'), mais par le titre d'attribution par rapport au substrat (que ce soit un 'sujet' ou un 'objet'), de sorte que /rouge/ peut être attribué par raison générique, spécifique, propre, de plusieurs manières, ou ... 'acciden-

telle', selon qu'il s'agit de la couleur du sang, de tel drapeau, du ciel, d'une cravate ou des feux de circulation. Il faut convenir que ces deux acceptions d'/accident/ n'ont favorisé la clarté ni dans l'usage ni dans sa contestation. Il n'empêche que /aus Holz/ ou /du matin/ peuvent s'attribuer, à tel ou tel titre, aussi bien que /hölzern/ et /matinal/. De même, il faut convenir que ce serait de mauvaise méthode d'opposer /central/ et /au milieu/ ou /bewegt/ et /in Bewegung/ en disant que les premiers sont carrément et tout simplement des adjectifs, tandis que les seconds sont tout simplement et carrément des compléments qui de lieu qui de manière. *Lieu, manière, quantité, ..., passion* et *action* sont attribuables. On devine aussitôt la portée de l'axiome : /gekommen/ et /gesagt/ sont bel et bien attribués au sein de constructions qui portent d'autres étiquettes : le 'parfait' et le 'passif'.

Beaucoup d'attributions — relativement au sujet et relativement à l'objet — sont ainsi distraites de la masse des faits. On notera en passant que le fameux 'accord du participe passé français employé avec avoir' prend une allure quasi naturelle quand on l'interprète comme un comportement de l'attribut de l'objet, en mentionnant l'intéressante restriction historique introduite par des normatifs plus durs que purs, à savoir la précession de l'objet auquel l'attribut est attribué : *les choses que l'on a dites, comme les choses qui ont été dites et les choses dites*. Ont notamment été écartés *a priori* du champ de l'attribut les infinitifs et les infinitives ainsi que d'autres types d'invariables', à savoir les particules.

S'agissant de la relation attributive médiata indirecte, les constructions du type « *er ließ sie auf eine bessere Gelegenheit warten* », « *sie sahen ihn in diese Straße abbiegen* » ou « *so etwas nennt man stehlen* » seraient à rapprocher de constructions qui expriment des relations attributives médiates directes telles que « *er blieb sitzen* » et « *das heißt stehlen* ». Les équivalents français tombent sous le sens, encore que l'emploi des participes méritent une mention spéciale : « *on croyait la partie perdue* », « *tous le donnèrent perdant* ». La liste des 'médiateurs' est à la fois brève et ouverte ; elle est surtout très cohérente. En effet, les verbes qui servent à l'attribution directe — ce ne sont pas de simples catalyseurs — sont apparentés à une sorte de premier analogué, l'/être/ dans sa plénitude, entre /devenir/ et /rester/, et avec le mirage incertain du /paraître/ : *sein, [stehen, liegen, sitzen], werden, [kommen, gehen], bleiben, scheinen, heißen*. La conversion traditionnelle un peu baroque de tout « *Prädikat* », p.ex. « *singt, blüht, fehlt* », en « *Prädikatsverband mit Prädikatsnomen* » du type « *ist-singend* », « *steht-in-Blüte* » ou « *steht-aus* » reprend intérêt quand on ne la considère pas comme une transformation langagière, mais comme une analyse logique : {est étonnant} pour « *étonne* » est de la métalangue, alors que la séquence « *est étonnant(e)* » peut le cas échéant être transformée en « *étonne* ». L'important est ici de voir la proximité de la relation attributive et de la relation prédicative. Un intransitif — une intransitive — et un transitif — une transitive — donnent bien lieu à

attribution : *Die Rose / ist schön, steht in Blüte, blüht, erfreut Auge und Gemüt*. Les arguments — irréfutables — qui interdisent de considérer comme synonymes équivalents de ‘relation phématique’ la ‘relation prédicative’ et la ‘relation attributive’ sont la présence possible du sujet dans le rhème-prédicat et la présence possible de l’attribut dans le thème à la suite d’un transfert pragmatique ou rhétorique.

Les classes sémantiques des verbes médiateurs de l’attribution indirecte sont celles qui régissaient déjà la construction latine A.c.I. : {faire être} pour la Cause, {voir être} pour le Témoin, {déclarer être} pour le Héraut. Ces trois positions secondes ou extérieures sont aussi celles qui commandent, en allemand comme en français, les constructions classiques de l’attribut de l’objet : « *die Mutter macht die Suppe warm* », « *ich empfinde das als kränkend* », « *was nennt man sonst noch so ?* », « *la drogue rend malade* », « *le ministre voyait déjà ce problème résolu* », « *il déclara cette théorie incompréhensible* ».

La même analyse sémantique conduit à rechercher dans le lexique les occurrences apparentées à ces types de médiation, p.ex. pour les « *verbes composés* » qui ont pour « *base* » {aller être}, *-gehen*, et pour ceux qui ont pour « *base* » {faire être}, *-stellen*. La moisson est d’une richesse insoupçonnée. L’allemand connaît des milliers d’attributs de l’objet invariables classés comme particules fortes et séparables de verbes. Osera-t-on dire qu’il suffit de s’en apercevoir pour le voir ? Aussi les deux séries qui suivent ne sont-elles pas destinées à démontrer, mais à illustrer : *aufgehen, ausgehen, durchgehen, fehlgehen, fortgehen, heimgehen, hergehen, hingehen, kaputtgehen, losgehen, nachgehen, sichergehen, vorgehen, etc. ; anstellen, aufstellen, ausstellen, besserstellen, darstellen, einstellen, freistellen, gegenüberstellen, gleichstellen, kaltstellen, klarstellen, richtigstellen, sicherstellen, vorstellen, ..., zufriedenstellen*.

Ainsi, la notion d’attribut de l’objet exerce un rôle fédérateur à travers des pans très divers de la morphosyntaxe et de la sémantique. La relation attributive est une très proche parente de la relation prédicative ou phématique. Cette proximité invitait à l’examiner. Les réflexions consacrées aux divers types d’attribution, immédiate et médiate, directe et indirecte, peuvent paraître improvisées du fait même de leur urgence. En réalité, elles ne le sont pas. Il y a trente ans, le fondateur des Editions OCDL avait déjà accepté de fondre, pour les besoins des *Jeux et travaux de grammaire*, des caractères spéciaux pour symboliser l’attribut du sujet, un S réfléchi dans un miroir, et l’attribut de l’objet, le même, mais inscrit dans un ©.

2. Le phème

Une série de leçons *extra muros*, les unes à Passau et les autres à Vienne, traitèrent de divers aspects de la relation phématique. Pourquoi revenir sur une affaire qui paraît classée, à savoir la spécificité d’une sorte de *copule* entre non certes le ‘sujet’, mais l’ensemble des *arguments*, et le ‘prédicat’,

dont le déterminé ultime est bien le 'verbe', mais celui qui porte les morphèmes de temps et de mode ? En d'autres termes, apparemment moins équivoques, comment situer et interpréter le 'phème', lequel établit et modalise le lien entre le 'thème', à savoir l'ensemble parataxique des coordonnées thématiques, et le complexe hypotaxiquement ordonné qui forme le 'rhème' ?

La dénomination /phème/ s'inspire de la neuvième des trichotomies systématisées au début du siècle par Charles S. Peirce, qui place ce 'Dicent' entre le Rhème et l'Argument, et propose de l'appeler aussi Dicisigne, entre le Sumisigne et le Suadisigne. On peut d'ailleurs noter par curiosité que dans ses séries de synonymes, Peirce n'a pas fait rimer Thème avec Rhème, mais avec un autre équivalent de celui-ci en *-ème*, le Sème.

Quelle est la part de la 'copule' dans le phème ? Les réminiscences de la ci-devant 'copule' ne sont pas à proscrire, à condition de ne pas faire exercer cette fonction *logique* par le vecteur *grammatical* /être/. Le procès de cette fausse copule a été fait depuis longtemps : toutes les propositions ne se construisent pas avec le verbe /être/ et la conversion mécanique des phrases, p.ex. « *il a tort* » ou « *nous l'attendrons au tournant* » en *« *il est ayant tort* » et *« *nous serons l'attendant au tournant* », voire *« *nous sommes allant l'attendre au tournant* », pouvant — ou plutôt, dans le cas où on adopte cette convention, devant — être également pratiquée avec les attributives construites avec /être/, p.ex. « *cette malice est bizarre* » ou « *il est déjà trop tard* », qui donneraient *« *cette malice est étant bizarre* » et *« *il est étant déjà trop tard* ». Chez les grammairiens linguistes, cet artifice a depuis longtemps sombré dans le ridicule, mais il a entraîné dans son sillage le véritable lien logico-grammatical de la proposition, à la manière dont naguère dans un trucage, l'homme invisible de la télévision disparaissait en jetant pièce par pièce son accoutrement. Dans l'histoire récente de la grammaire, il a suffi d'arracher ce déguisement, le verbe /être/ entre le sujet et l'attribut, non pour montrer qu'il n'y avait pas de fonction derrière l'organe, mais, si l'on peut exploiter la même image, pour « *déguiser* » la copule en fantôme.

Il s'ensuit deux « *questions de cours* », la première portant sur la fonction et la seconde sur l'organe.

L'irréductibilité de la fonction *phématique* découle de l'hétérogénéité du *rhème*, le prédicatif, 'notionnel', et du *thème*, le déictique, 'réel'. Dans les doctrines qui ont prôné l'articulation de la proposition en sujet d'une part et en verbe et compléments d'autre part, l'hétérogénéité postulée entre ces deux constituants — '*Satzgegenstand*' & '*Prädikatsverband*', lit-on encore assez souvent dans les grammaires au chapitre de la phrase — ne se laissait pas sérieusement ramener à l'hétérogénéité du Concept et du Percept, car, *ceterum censeo*, le thème ne se laisse jamais réduire au sujet, lequel peut d'ailleurs figurer dans le rhème.

Ainsi, dans « *Dort fiel ihm kein neuer Gedanke ein* », le Percept n'est justement pas « *ein neuer Gedanke* » et dans « *Stand in dieser Gegend um diese Zeit denn gar nichts ?* », le Percept réunit une portion d'espace et une durée de temps, sans comprendre ce *[etwa-]s* qui sature */stehen/* au nominatif, verbe dont au demeurant il est séparé, alors qu'il se fond avec un */nicht-/* qu'il ne faut d'ailleurs pas entendre comme 'Gliederverneiner', mais comme 'Satzverneiner'. Lorsque l'on fait rentrer le sujet dans le rang des 'Satzglieder' plus ou moins réclamés par un 'verbe' dont les valences attendent leur saturation, il devient encore plus difficile de distinguer entre Réel et Notionnel et partant d'imaginer un quelconque tiers.

A la rigueur, on eût pu estimer qu'à la longue, la distinction entre un sujet psychologique — le 'thème' de l'Ecole de Prague — et le prédicat *psychologique* — le 'rhème' de l'Ecole de Prague — aurait fait naître une subtile copule *psychologique* — qui eût donné le 'phème' de l'Ecole de Prague, mais il se trouve que trois-quarts de siècle n'ont pas permis d'établir les critères — forcément inter-subjectifs, sous peine de rendre la communication aléatoire — dont l'application séparerait 'thème' et 'rhème' psychologiques. Il n'est pas abusif de présumer que des constituants qui se confondent si facilement, même aux yeux des gens de l'art, ne sont pas si hétérogènes que cela.

Mais dès lors qu'on a vu qu'un complexe tel que */ins Unendliche gehen können/*, */zu spät angekommen sein/*, */einen Volksaufstand angezettelt haben/*, */an etwas Gefallen finden/* (par exemple dans « *[es war bekannt, daß] er an keiner noch so ausgefallenen Hypothese Gefallen fand* », mais non dans « *[es fragte sich, ob] er damals an dieser ausgefallenen Hypothese keinen Gefallen fand ?* », où le complexe rhématique est simplement *[/einen] Gefallen finden/*), ce qui est 'signifié' est du général, de l'intemporel, du notionnel, de l'universel, du conceptuel, tandis que la conjonction des arguments, p.ex. « *er* », « *damals* » & le morphème temporel greffé sur le verbe dans « *fand* », et « *an dieser ausgefallenen Hypothese* » désigne une portion du Monde réel (avec bien sûr toutes les illusions optiques persistantes et toutes les imprudences hâtives possibles), on se rend compte de l'hétérogénéité radicale de ces deux termes que la phrase *propose* pour ainsi dire de réunir. L'altérité entre le rhème-Concept et le thème-Percept est si radicale que même l'erreur n'est pas de la même veine dans les deux domaines, comme cela fut examiné précédemment : une erreur thématique — le quiproquo par excellence — consisterait à croire qu'il n'y a de Berlin que dans le Dakota ou à croire que le Berlin du Brandebourg s'appelle Potsdam, ou encore que toute ruine romantique remonte à l'Antiquité, alors qu'un rhème erroné serait surtout un abus de langage, car, à parler juste, une clef de sept n'est pas, même s'il fallait au mécanicien une clef de huit, une 'fausse clef'.

A parler plus juste encore, il ne peut y avoir d'erreur aussi longtemps qu'on n'asserte rien. Je peux confronter, pour voir, le rhème *l'être muet comme une*

carpe! ou */avoir une faim de loup!* avec les thèmes « *ce perroquet avant-hier* », « *à l'ombre de son chapeau de paille* » ou « *le ciel étoilé les nuits sans lune* », voire « *ce chien-loup* » ou « *la carpe de l'aquarium depuis le premier jour* », aussi longtemps que je ne pose aucun lien d'aucune sorte, ni affirmatif ni négatif, entre la signification évoquée et ce que je désigne, je ne saurais ni me tromper ni, partant, dire vrai. *A vrai dire*, je n'aurais rien dit. Etablir un lien, une 'copule', c'est jeter un pont entre deux rives inégales, c'est proposer, c'est *dire* (d'où la suggestion terminologique de Peirce). La relation phématique est évidemment ni désignative ni significative au sens où ces termes servent à décrire la fonction du thème, qui est de saisir du Réel, et la fonction du rhème, qui est de prélever une zone dans le réseau sémantique des Concepts, éventuellement dans ses marges créatrices. De cette fonction phématique vaut ce que l'on rencontre souvent dans les sciences humaines, surtout dans la bonne philosophie : quelque chose devient *évident*, voire — pour ne pas oublier les leçons de Platon — *aveuglant*, de telle manière que l'on ne peut même pas essayer de ne pas le voir et que pourtant on éprouve beaucoup de difficulté à le faire voir à autrui, alors même qu'il n'aurait à surmonter ni défiance ni distraction.

S'agissant de l'irréductibilité du phème, l'évidence de la fonction n'entraîne pas celle de l'organe.

En effet, on pourrait d'autant plus facilement admettre un phème réduit à l'articulation syntaxique et prosodique, entre le thème et le rhème, sans le moindre substrat lexématique ou morphématique, que joue ici l'argument du 'troisième homme' : si l'on admet une distance aussi énorme, en réalité incommensurable, purement et simplement absolue, entre le rhème-prédicat comme signe de Concept, et la dénomination désignative du Réel thématifié, le tiers — en l'occurrence le phème-copule, le lien, sera aussi différent de chacun de ses deux termes que le sont ces deux termes entre eux, c'est-à-dire absolument. Or, si l'on ne veut pas postuler d'intermédiaire secondaire — et ainsi de suite — entre le lien et chacun des termes, mais dire que l'acte propositionnel lui-même cimente cette structure, on pourrait raisonner pareillement en amont et dire que l'acte de réunir le thème et le rhème, ou d'associer un rhème à un thème, ou d'éclairer un thème par un rhème, se suffit à lui-même. On aurait ainsi à la limite une fonction originale sans organe spécifique. Si cette vue des choses est rarement explicitée dans les théories, elle est assez largement pratiquée dans les analyses, par exemple lorsque « *weil der neue Präsident gestern nicht gewählt werden konnte* » est analysé comme l'attribution, à la Réalité désignée par les coordonnées thématiques « *prétérit & gestern* » et « *der neue Präsident* », du rhème-prédicat intégré */nicht-gewählt-werden-können/*.

Outre que la réduction à un taxème (un signal qui consisterait dans la seule disposition, faisant suivre par le complexe rhématique l'ensemble des données

thématiques) laisserait en quelque sorte irréductible l'essence même du phème et n'impliquerait pas la simplicité de l'acte de [pro]poser, il apparaît très vite que les 'négations intégrées' ou 'partielles' sont difficilement génétiquement premières. Plus généralement, il n'est pas satisfaisant de refuser d'examiner l'opération qui consisterait à *modaliser* sous prétexte qu'on n'agit que sur du déjà *modalisé*. Ce participe-là est secondaire. Si l'acte qui y conduit y conduit effectivement, c'est bien lui qui y conduit. Juger, après de longues réflexions, que telle issue d'un conflit devrait ou ne devrait pas être recherchée par les voisins, pourrait ou ne pourrait pas avoir des chances d'être acceptée par toutes les parties, c'est bien évaluer les rapports entre un thème donné et un rhème envisagé et non faire défiler des théories et des enfilades de prédicats possibles jusqu'au moment du dé clic (assertif) produit par le 'fit' des mains opposées.

Sachant que dans une proposition figurent, outre le thème, le rhème et, 'entre eux', le phème, des éléments transphrastiques du texte, on peut se demander quels sont les ingrédients qui entrent, chacun à son titre et à son rang, dans la composition du lien phématique, en d'autres termes étudier les modalités logico-grammaticales du Jugement.

Sur le catalogue de ces modalités, on ne trouve pas toujours la modalité ontique — affirmation & négation, mais toujours les modalités logiques (*möglicherweise*, ...), épistémiques (*wahrscheinlich*, ...), sociales (*bekanntlich*, ...) et affectives (*leider*, ...) et parfois le 'temps', considéré comme incident à l'ensemble du *dictum*. Un cours réparti sur deux années ayant été consacré à la qualité foncièrement thématique du temps-contenu, à la différence évidemment du moment de l'acte de parole, il n'est pas nécessaire de retracer cette argumentation pour ne pas parler de 'modalité temporelle' — bien qu'une telle catégorie, imaginaire aux yeux du grammairien, puisse ne pas choquer le logicien. De même, il n'est pas nécessaire de classer la *qualité* de l'assertion parmi ses *modalités*, même si on pratique un usage hautement analogique de cette notion (en effet, */gern/* et */vielleicht/* dans « *Sie können gern früher kommen* » et dans « *sie werden vielleicht später kommen* » ne se laissent pas aisément comparer à des 'espèces' dans un 'genre').

Parmi toutes les dimensions et résonances de l'acte phématique, lequel consiste à proposer comme vrai un certain type de relation entre du Désigné et du Signifié, ne méritent guère l'appellation triviale de *modalité* que les modalités logiques ou objectives et les modalités épistémiques ou subjectives, que d'ailleurs tous les grammairiens n'ont pas coutume de distinguer, p.ex. « *möglicherweise* » et « *vielleicht* ». Les autres attendus, la référence à l'opinion, */zur allgemeinen Überraschung/*, ou au sentiment, */erfreulicherweise/*, ne sont à considérer comme modalités que parce qu'ils ne relèvent ni du prédicat ni des arguments. N'étant ni rhématiques ni thématiques et affectant l'ensemble de la proposition, ils appartiennent par définition au phème. Ils accompa-

gnent et colorient le jugement. Mais leur absence ne rend pas le phème invalide ou insuffisant. On peut en dire autant de la modalité épistémique, les apparences, l'attente et la surprise n'étant, dans une vue sévère des choses, que des surimpressions troublantes. La modalité logique est d'un autre ordre, car il est impossible de s'en passer.

En effet, les vecteurs de la modalité logique ne se réduisent pas aux 'adverbes' phématiques *notwendigerweise* et *möglicherweise*, à leurs équivalents et à leurs contraires. Ce sont aussi les morphèmes modaux des formes finies des verbes, à savoir les signes de l'indicatif et du conditionnel (en l'occurrence, en allemand moderne, le 'subjonctif du prétérit') ; l'indicatif signifie qu'on parle 'pour de vrai' ; le conditionnel, qu'on parle 'pour voir'.

On notera au passage que l'allemand a développé à partir de son 'présent du subjonctif' un morphème modal relevant de la modalité dite sociale, pour indiquer une provenance étrangère de l'assertion ; il se trouve qu'on peut distinguer fort bien, dans l'expression du discours indirect, ce qui était à l'origine un indicatif, une thèse, et ce qui était un conditionnel, une hypothèse ; de même, on reconnaît ce qui était au présent dans le discours originel cité, mais la distinction entre le prétérit et le parfait n'y est pas conservée ; plus exactement, le prétérit disparaît ; dans le discours indirect, la *Darstellung* l'emporte sur la *Erzählung*.

A été mise en réserve la très difficile question de savoir pourquoi ne pas traiter de la même manière le morphème modal, le *Verbmodus*, et l'auxiliaire de modalité, le *Modalverb*. Le bien-fondé de l'interprétation adoptée dès à présent reste à établir dans le détail : non seulement le morphème de l'indicatif serait phématique dans « *Nicht alle Rosen sind rot* », où le rhème serait */rot sein/*, mais dans « [...] *weil er das nicht leicht zugeben könnte* », le rhème serait */leicht zugeben können/*, et le morphème du conditionnel serait phématique. On ne saurait traiter de cette question sans réexaminer la grammaire générale des auxiliaires, ce qui est envisagé à l'échéance de deux ou trois ans.

Avec la modalité logique, qui se trouve ainsi, en vertu des morphèmes obligatoires, inéluctable, on en arrive à cette pseudo-modalité quintessentielle de la proposition qu'est sa 'qualité'. Une assertion doit être affirmative ou négative. Si l'on osait s'exprimer de manière paradoxale, on dirait que si elle n'est ni affirmative ni négative, elle n'est pas une assertion. En effet, là où l'affirmation et la négation cessent de s'opposer carrément et absolument, on n'a plus une 'assertion', mais une 'question' ; chacun sait que la rhétorique oppose tout autrement « *Ist diese Theorie einleuchtend ?* » et « *Ist diese Theorie nicht einleuchtend ?* » On a souvent noté que dans la question, la qualité ou modalité ontique, parfois appelée modalité 'aléthique' en raison des mécanismes de renversement réciproque du Vrai et du Faux par rapport

au Oui et au Non, est neutralisée (on n'ose dire 'matériellement'), mais on ne semble pas avoir examiné si les autres filins de la relation phématique se laissent semblablement neutraliser ; peut-être que l'infinitif, par exemple, dans « *Und so eine Mannschaft — den Pokal holen ?* » neutralise l'opposition entre la thèse et l'hypothèse, au profit de cette dernière, mais sans doute en vertu de l'interrogation, de même qu'à l'inverse, en français, un infinitif peut tenir lieu d'indicatif, p.ex. dans « *Et lui de filer par le premier train.* »

Il ne faut certes pas surestimer l'importance de la terminologie. Dans la mesure où l'on veut appeler d'un seul nom tout ce qui concerne la relation prédicative, et bien sûr en employant alors ce nom de manière analogique, le choix du terme de 'modalité' est plus tentant que celui de 'qualité'. Il reste qu'à /modalité/ on associe *volens volens* des traits dont la réalisation par excellence se rencontre dans les modalités logiques et épistémiques. Pour cette raison, les mots de /phème/ et de /phématique/ paraissent plus aptes à assurer un niveau d'abstraction convenable : la 'qualité' au sens classique est alors phématique ; la 'quantité', toujours au sens classique, aussi ; telle ou telle 'modalité', même au sens large, également. Si l'on tient à loger à la même enseigne la ci-devant 'qualité' et la ci-devant 'modalité', le choix d'un troisième terme paraît préférable pour garantir le niveau d'abstraction requis de ce /phème/ qui par définition n'est ni rhème ni thème ni connecteur interpropositionnel ou autre embrayeur textuel, mais dont les ingrédients, constituants ou filins sont très originaux, lisez irréductibles l'un à l'autre. Lorsque toute la corde est considérée comme de la modalité, on a bien de la peine à discerner à quoi correspond la modalité proprement dite, sans compter que l'usage commun impose qu'il y ait modalité, lorsque quelque chose est modalisé, alors que l'on ne saurait ramener la qualité de l'acte propositionnel au résultat d'une intervention secondaire. Ce n'est pas le maçon qui poserait une 'assertion' en attendant que le peintre vienne la 'qualifier'.

En revanche, il n'est pas imprudent de mettre en doute la symétrie entre « *notwendigerweise nicht* » et « *nicht notwendigerweise* » et de préférer à une lecture qui tresserait des nattes différentes une lecture qui verrait dans la première séquence une modalisation logique de la négation et dans la seconde une variante de la modalité logique, ou si l'on préfère, deux termes phématiques dans la première et un seul terme complexe dans la seconde. On n'oubliera pas que « *impossible que non* » n'équivalait pas « *possible que oui* », mais à « *nécessaire que oui* ».

Avec un peu de recul, on peut estimer aujourd'hui à la fois que la doctrine de la copule avait péché par précipitation et que son abandon — qui versa l'enfant avec l'eau du bain — avait également manqué de circonspection. En la matière, le *festina lente* est de bonne déontologie. En effet, il n'est pas facile de faire la synthèse entre les deux intuitions dont l'une perçoit la portée générale du phème, notamment de la 'qualité', et dont l'autre localise

l'*incidence* du phème à l'articulation du Percept et du Concept, des données thématiques désignantes et du complexe rhématique signifiant. 'Portée' et 'incidence' sont en effet des notions très proches. On n'aurait d'ailleurs que des chances infimes de les distinguer si l'analyse des textes (et notamment l'observation des dialogues et des commentaires) ne fournissait pas en très grand nombre des cas où 'incidence' et 'portée' se confondent, les « *aber nein* », « *nicht doch!* » et « *erst recht* » qui forment (y compris dans les monologues dialectiques les plus méditatifs), la trame des textes.

De même qu'il a toujours semblé utile, au linguiste comme au philosophe, de ne pas confondre *Satzverneinung* ou /négation/ proprement dite et *Gliederverneinung* ou /privation/, il paraît raisonnable de ne pas limiter de telles précautions terminologiques à la distinction entre le calcul des ensembles et le calcul des prédicats, mais de procéder de manière analogue au-delà, en appelant négation et affirmation ce qui relève du calcul des prédicats, et récusation et confirmation ce qui relève du calcul des propositions. Par calcul des prédicats, on entend ici une opération intrapropositionnelle ; par calcul des propositions, une opération supra- ou/et interpropositionnelle. Ne se présentent au jugement pas seulement des hypothèses et des questions, mais aussi des thèses, des assertions, et celles-ci sont dès le départ et comme telles, Kant eût dit *a priori*, affirmatives ou négatives. Ce rappel un peu leste de l'usage kantien revendiqué en l'occurrence le mérite de mettre en évidence que ce n'est pas *a posteriori* que l'assertion est 'qualifiée'. En revanche, c'est bien *post festum* qu'elle est 'mise en examen', le résultat de cet examen pouvant d'ailleurs affecter l'ensemble des aspects du phème. Ainsi, une proposition négative pourra non seulement être confirmée et infirmée, 'récusée', mais mise en doute ou en suspens, par quelque « *so wenigstens kam es dem Redner vor* », ou commentée, par quelque « *leider!* ». La récusation serait toujours de signe opposé à l'énoncé jugé, et la confirmation de n'importe quel énoncé de même signe que lui. Cette différence fait que le rapport entre la récusation et la négation diffère du rapport entre la négation et la privation. On n'oubliera pas que les privations, qui sont des dénominations indirectes (des classes complémentaires), ne tombent pas sous la loi de la « *double négation qui équivaut à la position* », mais que la qualité primitive entre dans ce jeu au même titre que les récusations successives : (*dire non à la négative*), revient finalement au même que (*récuser la récusation d'une affirmative*). Pourquoi ne pas avoir purement et simplement énoncé tout de suite une *affirmative* ?

Outre les considérations rhétoriques et stylistiques qui tombent sous le sens et qui ont depuis longtemps codifié les comportements avisés qui doivent prévenir ou atténuer, mais qui reviennent toutes à estimer qu'il s'agit d'un déguisement prudent ou poli, on doit se demander si beaucoup de négations ne sont pas elles-mêmes, non des assertions originales, des réactions, des sortes de récusation de degré zéro. L'expérience prouve ou du moins enseigne

que dans des essais théoriques comme dans la vie commune, la plupart des assertions sont engendrées par d'autres assertions, et notamment beaucoup de négatives par des affirmatives. [Il n'en va toutefois pas de même dans les récits, dans les axiomatiques et dans les rêveries.]

Ces constatations sont évidemment impressionnantes. Mais le théoricien doit se ressaisir. Il ne saurait admettre qu'on ne puisse penser que du commentaire. Le tambour ne résonne ni prou ni peu quand il n'a pas été frappé. A la rigueur, il se pourrait que tels tempéraments et telles occasions ne conduisent qu'à « *positiver* », comme y invitaient naguère des publicitaires, mais même alors, toutes les propositions ne se laisseraient pas réduire à des échos. Il faudrait au moins quelques rares primitives, bref des assertions réellement, pleinement et donc *originellement* affirmatives. A bien y réfléchir, on n'a pas besoin de plus pour poser, entre la privation et la récusation, la négation. En effet, il serait strictement absurde — ce qualificatif n'est pas à prendre à la légère, car la démonstration menée ici relève du raisonnement par l'absurde — d'admettre une assertion primitivement affirmative et de refuser une assertion primitivement négative au motif que l'affirmation primitive serait constitutive de la relation phématique — le pont jeté du thème au rhème — et que la négation consiste à faire sauter ensuite tout l'ouvrage. Une théorie qui postulerait une incidence différente pour l'affirmation et la négation paraît aussi faible empiriquement que rationnellement. Elle supposerait que ne pas asserter de convenance entre telle portion de réalité désignée et telle notion convenablement définie n'est pas un acte de renoncement à prétention aléthique, et qui donne lieu à une assertion susceptible à son tour d'être confirmée ou récusée, mais une sorte de non-acte ou de rien-faire. Cette confusion entre le refus et le vide n'est guère séduisante, car elle méconnaît le rôle primordial, incessant et noble de la *question*, ou, si l'on veut éviter d'enfermer la pensée dans la communication, de l'*hypothèse*. Le Tribunal — la Rote ? — qui instruit les procès de béatification ne se prononce pas en appel. Et quand l'Office des Vins allemand distribue ses '*Prädikate*', il ne se prononce pas sur des attributions déjà effectuées, comme pourrait le laisser entendre la qualification française d'*Appellation contrôlée*.

Cela ne préjuge pas de la proportion des simili-phèmes dans la masse des propositions quotidiennes, et même dans celle des assertions un peu plus solennelles, où dominant sans doute la redite, l'écho, la réaction, infirmante ou conformante, mais où, on ne le redira jamais trop, qu'il s'agisse d'adoption ou de récusation, la négation n'est pas logée à autre enseigne ou niveau que l'affirmation. Dire que celle-ci est phématique et opère une synthèse au niveau de la logique des prédicats et que la négation viendrait invalider le tout au niveau de la logique des propositions ne serait guère plus raisonnable que d'assigner aux opérateurs de 'qualité' une incidence générale extérieure — et postérieure — à l'acte assertif. Ce qui vaut de la 'modalité ontique' vaut des autres types de 'modalité' : non seulement, si l'on veut bien

accepter le jeu de mots, la modalité primaire n'est pas secondaire, mais ses sollicitations ultérieures, en appel, sont fondées sur l'incidence première, immédiate : qui n'a pas entendu rétorquer, au cours d'une discussion « *Vielleicht !* », « *Natürlich nicht !* » ou « *Leider doch !* » ?

Même si on accepte l'étiquette générale commune de 'modalité' pour tous les filins du phème, il convient de ne pas 'pécher par analogie' comme le dit une expression bien curieuse [on s'attend en effet à ce que l'analogie soit plutôt 'salutaire', dans la mesure où elle rappelle sans cesse les droits à la différence et les devoirs subséquents] et d'examiner minutieusement chaque filin. On ne pourra pas ne pas constater que la 'qualité' fournit un outil vraiment universel (à un niveau inférieur au phème comme privation, à un niveau supérieur comme récusation), ce qui n'est pas le cas pour les autres types de modalité : « *nicht schade, daß...* » n'est pas une construction de même type que « *schade, daß nicht...* ».

À la différence des autres filins du phème, la qualité a très peu de substituts : l'affirmation se passe volontiers de lexème propre, sauf pour l'emphase ; la négation ne connaît guère de synonymes à *nicht* (par exemple *keineswegs, in gar keinem Fall, in keiner Weise*), le cas des contractions (*kein, nie, niemand, ...*) et celui des redondances dialectales (*nichts brennt so heiß nicht ...*) se laissant assez facilement décrire. De même, l'utilisation de la position du négateur à la jointure de la proposition permet, mieux encore que le prosodème, de mettre en évidence la thématization, par exemple celle de l'attribut : « *die Befreiten waren so geduldig nicht* », ou d'un complément quelconque, « *damals hätte er so scharf keinen anderen herausgefordert* ».

Le catalogue des modalités logiques est beaucoup plus court que celui des modalités épistémiques, le vocabulaire des nuances de la conjecture étant assez inventif. Les modalités 'sociales' et les modalités 'affectives' disposent d'un registre très étendu et très ouvert de moyens d'expression, allant des interjections brevissimes aux phrasèmes les plus contorsionnés. Cette diversité ne rendra certes pas aisée l'identification automatique de l'ensemble des vecteurs phématiques, mais on peut estimer que l'analyste humain, lequel travaille ici presque exclusivement avec le sens, ne rencontrera qu'un seul type de difficulté itérative et récalcitrante, à savoir la distinction entre l'articulation intrapropositionnelle (le propre du phème) et l'articulation interpropositionnelle (l'accident de la coordination) ; ainsi, comment analyser « *Wenn er es auch noch so beteuert, ...* » ou « *Kommt der doch schon wieder zu spät !* », si l'on sait que certaines connexions se contentent, pour la partie visible de l'iceberg, d'un connecteur ?

On peut cependant estimer, et ce fut la conclusion de ce cours, que l'examen des difficultés soulevées par l'élaboration d'une théorie adéquate du phème ôte de plus en plus toute crédibilité aux modèles réductionnistes, soit que, monadistes, ils ne reconnaissent comme parties de la proposition que le

verbe et des membres de phrase homogènes, soit que, dyadistes, ils considèrent que, logiquement ou psychologiquement, tout ce qui n'est pas thème est rhème et inversement. On peut certes y dénoncer un paradoxe, mais non y découvrir une contradiction : les complications amenées par la notion de phème conduisent à affiner cette notion, tant pour les fonctions que pour les organes, et non à s'en désintéresser avec un superbe au demeurant plutôt innocent, comme ce fut naguère le cas pour la ci-devant 'copule'.

3. *La quantité*

La tradition a toujours assigné à la 'quantité' et à la 'qualité' de la 'proposition' mêmes lieux et incidences, ne fût-ce que pour pouvoir les combiner de manière à obtenir l'universelle affirmative (A), l'universelle négative (E), la particulière affirmative (I) et la particulière négative (O), dont l'identification permettait d'appliquer les lois du syllogisme catégorique. A cette école, « *tous les hommes sont mortels* » devait s'analyser et le cas échéant se réécrire en {*être-mortel APPARTIENT AFFIRMATIVEMENT & UNIVERSELLEMENT à homme[s ?]*}. La mise en doute de la pertinence du morphème du pluriel prend acte de l'hésitation qui accompagne ici la transformation, ailleurs la traduction. En effet, les morphèmes du nombre, comme le Professeur Jean Fourquet n'a cessé de le souligner, démentent à l'évidence tout parallélisme logico-grammatical primaire. Par 'primaire', il convient d'entendre la domiciliation erronée des indications de quantité. De même que les indications de nom et d'altitude d'un sommet inscrites sur un panneau d'orientation ne concernent pas l'emplacement du poteau qui porte le panneau à la croisée des chemins, les morphèmes ne sont pas obligatoirement incidents aux lexèmes sur lesquels ils sont greffés. Il n'échappe évidemment à personne qu'il faut dire en français que 'les fautes sont graves et nombreuses', alors qu'en allemand, une distribution équivalente des morphèmes serait irrecevable, l'attribut y étant invariables : '*schwer und zahlreich*'. Mais on aurait grand tort de prendre le -s de /graves/ et de /nombreuses/ pour une indication immédiate du nombre : on ne déplore pas en effet 'les gravités', mais bien 'la gravité' des fautes. Le -s du pluriel « *fautes* » indique bien le nombre de /faute/, tandis que le -s du pluriel « *graves* » n'indique pas le nombre de /grave/, mais, lui aussi, celui de /faute/. L'analyse doit absolument tenir compte de telles dislocations, dont il serait cependant vain de vouloir déduire quelque illogisme ou alogisme de la langue naturelle. La redondance, car il s'agit de cela, n'est pas en soi une offense à la logique, et rien n'oblige des systèmes phonologiquement et morphosyntaxiquement différents de pratiquer la même redondance aux mêmes endroits et dans les mêmes conditions. Le comparatiste n'est pas vraiment surpris de constater que dans telle ou telle langue, l'indication de la quantité réduite à un nombre cardinal se suffit d'un nombre, p.ex. * 'quatre faute' au lieu de 'quatre fautes', ou de, comme ont souvent à le corriger les instituteurs, * 'quatre fautes' sur le modèle de

« quat-z-arts ». Ne causent pas vraiment de difficultés les subtilités de l'accord : « un régiment de zouaves fut décimé » se comprend aussi aisément que « une demi-douzaine de ministres indécis se succédèrent en peu de temps », et personne ne cherchera à opposer franchement « une série de cours fut consacrée à la grammaire de la quantité » à « une série de cours furent consacrés à la grammaire de la quantité ». Dans la séquence « ces quatre fautes ne sont pas graves », les trois morphèmes -s sont à comprendre comme un ensemble de morphèmes discontinus, ou plutôt comme un seul morphème discontinu, qui s'accordent avec les informations apportées par /quatre/ et par /sont/, mais qui, ailleurs, se suffisent parfaitement, p.ex. « des fautes graves » dans « la commission de contrôle des opérations boursières releva *des fautes graves* dans la gestion de cette société d'économie mixte ». Dans « qui comptera *les fautes* ? » ou dans « *les fautes* qui comptent ... », on localisera l'incidence du nombre : /l- fautel/. Pareillement, dans « *ces fautes graves* », ce sera /c- faute gravel/. Dans « *les fautes graves ne sont pas nombreuses* », ce ne sera évidemment pas /l- faute grave ... nombreusel/, ni /l- fautel/, mais /l- faute gravel/. Dans « *Kleider machen Leute* », on localise moins aisément l'incidence du pluriel 'Leute' que celle du pluriel 'Kleider'. A vrai dire, on peut ne pas se contenter de rapporter /-er/ à /Kleid/, mais exiger la formulation explicite : sont comptés des objets dont chacun, pris séparément, est un vêtement. /Kleider/ n'est en effet pas un prédicat, alors qu'on pourrait dire que le sont [comme /Leute/ ?] des collectifs singuliers tels que /ein Dutzend/. La réduction des morphèmes de nombre à deux, au lieu de trois ou quatre, ne choque pas vraiment, pas plus que l'hésitation entre le singulier et le pluriel pour « *sans supplément(s)* » ou « *keine Wolke(n)* ». Finalement, l'incidence du *morphème de nombre* n'est jamais extérieure à la zone dans laquelle il figure. Si l'on dit que cela va de soi pour *tous les morphèmes*, on commettra au moins deux fautes graves, car les morphèmes de temps et de mode dont l'amalgame est greffé sur le verbe, donc sur le noyau du rhème, ne sont pas vraiment le temps du verbe et le mode du verbe, pas plus que le pluriel de graves dans « *ces deux fautes seraient graves* » n'indiquerait un degré de gravité. Le temps et le mode n'appartiennent pas au rhème — celui-ci doit être constant indépendamment des moments de sollicitation et des conditions d'attribution — et ils n'ont pas la même incidence, pas plus que « *gestern* » et « *nicht* » dans « *gestern regnete es nicht* ». Le *temps* est la plus indispensable des coordonnées thématiques, le *mode* donne le ton de la relation phématique ('pour de vrai' ou 'pour voir'). La perception de cette dislocation du morphème est d'autant moins aisée que la routine de l'analyse évite tout raffinement (tel adjectif est 'au pluriel', tel verbe 'au prétérit', ou encore tel nom est 'au datif'). L'analyse rudimentaire de l'économie des morphèmes de nombre dans des systèmes différents, p.ex. pour les attributs du sujet ou de l'objet 'graves' et 'schwer', offre ainsi une voie d'accès très intéressante à l'extraordinaire et complexe subtilité des phénomènes cognitifs dans les langues naturelles.

*
**

François Muller, Professeur de linguistique allemande à l'Université de Paris-X-Nanterre, traite au cours du séminaire la question des rapports entre le pluriel et la quantification en se plaçant au strict point de vue linguistique. Le résumé de cette intervention a été fourni par l'auteur, lequel a autorisé son insertion dans le présent compte rendu :

« Des quatre catégories du nom, l'une — **le genre** — est entièrement dans la langue. Le jeu de la parole sur le genre est extrêmement limité : en plus des très rares substantifs épiciens en français, comme *enfant*, il n'y a guère qu'*amour*, *délice* et *orgue* qui changent de genre en passant au pluriel. En revanche, la catégorie de **l'identification** (ou détermination) et **le cas**, vecteur d'informations morpho-syntaxiques, relèvent entièrement de la parole. Quant au **nombre**, il est à la fois dans la langue — je ne peux mettre au singulier *les frais de mes fiançailles* pas plus que je ne peux mettre au pluriel *le moi* — et dans la parole : d'où la spécificité et la difficulté de cette singulière catégorie.

1. *L'opposition singulier VS pluriel ne correspond pas à l'opposition entre l'un et le multiple.*

Pour ce qui est de la division des propositions du point de vue de la quantité du sujet, la logique classique a simplifié la quadripartition d'Aristote en propositions universelles, particulières, indéfinies et singulières pour ne conserver que les universelles (notées traditionnellement A) et les particulières (notées I). Mais cette opposition entre A et I ne recouvre pas l'opposition grammaticale entre le singulier et le pluriel. En effet, A peut correspondre aussi bien à un terme au singulier, comme : **un** cheval, **le** cheval, **tout** cheval, **chaque** cheval, **mon** cheval, **ce** cheval, Bucéphale, qu'à un terme au pluriel, comme : **les** chevaux, **tous les** chevaux. De même, I peut renvoyer à un singulier : **un** cheval, ou à un pluriel : **des** chevaux, **quelques** chevaux. Inversement, UN correspond aussi bien à A, dont le pluriel est LES : *UN cheval est un mammifère*, au sens générique, qu'à I, dont le pluriel est DES : *il a vu un cheval, il a vu des chevaux*. A et I peuvent donc tous deux être exprimés par un singulier ou un pluriel. Remarquons ici que le traitement de ces catégories logiques par les langues naturelles peut ne pas être le même d'une langue à l'autre ; c'est ainsi que *DES hommes*, en français est uniquement I, alors qu'en allemand et en anglais : *MENSCHEN / MEN* peuvent être I mais aussi A : *Pferde sind Säugetiere* → *LES chevaux sont DES mammifères*. Comme dans A et I le prédicat est toujours pris particulièrement, il s'ensuit que : *UN Nantais est UN Breton* fait au pluriel : *LES Nantais sont (DES) B/bretons* (la distinction entre majuscule et minuscule dans le prédicat correspond à la différence entre les termes de première intention et les termes de seconde intention). De même dans : *LES chevaux sont DES mammifères*, « les chevaux » désigne bien une quantité plus grande que « un cheval », alors que

DES mammifères ne sont pas plus « mammifères » qu'*UN* mammifère. En d'autres termes l'opposition grammaticale singulier VS pluriel est ici neutralisée, c'est-à-dire que le pluriel du signifiant ne correspond pas à une quantification plus grande du signifié.

2. L'opposition singulier VS pluriel peut correspondre à une opposition abstrait VS concret.

Plusieurs cas de figure se présentent ici. Le singulier et le pluriel peuvent être tous les deux concrets, mais sans avoir le même référent : *Hausfront*, c'est la façade d'une maison, mais *Häuserfront* est un alignement de façades. Le singulier peut être abstrait, le pluriel concret. Le français fait un usage plus abondant de ce procédé que l'allemand, qui reste concret (les malheurs : *die Schicksalsschläge* ; les infidélités : *die Treubrüche* ; les envies : *die Neidgefühle*, etc.). Enfin le singulier peut être concret, le pluriel abstrait. L'hébreu d'avant l'Exil avait très peu de mots abstraits. Pour pallier cette lacune, il utilisait tout simplement des mots concrets au pluriel. Ainsi *Hébé* c'est le souffle léger, et *Hébé habalim*, littéralement : le souffle des souffles, désigne la vanité. Et les siècles des siècles désigne clairement l'éternité. C'est probablement ainsi qu'il faut interpréter ce très curieux pluriel *ELOHIM*, pluriel par lequel le seul peuple monothéiste de l'antiquité désignait son dieu... A moins qu'il ne s'agisse d'un pluriel de majesté (2570 occurrences dans l'Ancien Testament), Dieu lui-même s'autodésignant par un pluriel *ADONAI* (Ex. 6,3)... ?

3. Taxinomie grammaticale

Les noms peuvent se répartir en quantifiables et en non quantifiables. Les premiers se divisent eux-mêmes en morphologiquement variables et invariables. Dans les variables il faut encore distinguer trois cas :

— ceux où l'opposition singulier VS pluriel correspond à l'opposition un VS multiple. C'est le cas le plus simple, celui où l'on peut parler d'iconicité entre langue et référent (*un livre* ; *des livres*) ;

— ceux qui, avec une morphologie de singulier, ont une syntaxe de pluriel, tant dans le groupe nominal que dans le groupe verbal (*crew*, *committee*, *audience*...) ;

— ceux enfin où l'opposition singulier VS pluriel correspond à une différence de référent (*ciseau(x)*, *lunette(s)*, *Kleid(er)*, *cloth(es)*, *people(s)*, *hair(s)*...).

Les invariables se divisent en deux classes : ceux qui ont une morphologie de singulier (*prie-Dieu*, *rabat-joie*, *casse-croûte*...) et ceux qui ont une morphologie de pluriel (*porte-avions*, *tord-boyaux*, *casse-noisettes*...).

On distingue les non quantifiables selon qu'ils sont morphologiquement singuliers ou pluriels. Les premiers peuvent être morphologiquement et syntaxiquement singuliers (*le vrai* ; *das Rauchen* ; *furniture, luggage*) ou morphologiquement singuliers et syntaxiquement pluriels (*police, gentry, cattle...*).

Les seconds se divisent en trois groupes, selon que, syntaxiquement, ils sont :

- pluriels (les « *pluralia tantum* » : *fiançailles, obsèques* ; *Masern, Ferien, Spesen* ; *earnings, goods...*) ;
- singuliers (*news, measles, linguistics, billiards...*) ;
- singuliers dans le groupe verbal (*Pâques tombe le 2 mai* ; *Ostern fällt den auf 2. Mai*), mais pluriels dans le groupe nominal (*Joyeuses Pâques* ; *fröhliche Ostern*).

4. Distorsions morpho-syntaxiques

Quand le quantificateur est un substantif, on disait déjà en latin : *turba militum ruunt* (au lieu de *ruit*). En français, *la plupart* est suivi du pluriel : *la plupart des élèves sont absents*. Mais *la majorité* exige le singulier : *la majorité des députés rejeta le projet*. En allemand *die Mehrheit* exige le singulier : *die Mehrheit der Studenten ist abwesend*, alors que *Mehrzahl, Anzahl, Menge*, etc. hésitent entre le singulier et le pluriel : *eine Anzahl Kinder spielte(n) in dem Hof*. De même : *Fünfzig Pfennig reicht nicht für das Eis. Zwei Glas Wein*. L'accord « *selon le sens* » (Grevisse) est en fait un accord non pas selon le sens, mais selon la désignation, c'est-à-dire qu'on n'évite pas un coup d'œil du côté du référent. C'est toute la problématique des noms composés. De même pour l'accord de voisinage. Là encore le latin connaissait bien ce type d'accord : *Domus ac templum corruit*. Cet usage était même fréquent quand le verbe était en tête : *venit pater et mater*. Le français classique a conservé ce type d'accord : *celui qui règne dans les cieux (...) à qui seul appartient la gloire, la majesté et l'indépendance*. (Bossuet). L'allemand n'ignore pas ces tours. Trois cas de figure se présentent ici :

1. Le sujet est au singulier, le verbe au pluriel :

— *Ein gesundes Volk, wie die Griechen, kennen sie [die Wissenschaft] nur im geringen Grade*. (Nietzsche, *Militärzeit*).

2. Le sujet est au singulier, le pronom au pluriel :

— *Da die Familie nach der Titelüberschrift und bloß flüchtigem Einblick in diesen Blättern nur eine literarische Arbeit ihrer Verwandte vermutete, übergaben sie mir die Aufzeichnungen zur Prüfung und stellten mir ihre Veröffentlichung anheim*. (Stefan Zweig, début de « *Phantastische Nacht* »).

3. Le sujet est au pluriel, le verbe au singulier :

— *Die Intension eines Begriffes ist der Begriffinhalt, die Extension aber die*

Klasse der Dinge, die unter diesen Begriff fällt. [müßte eher heißen :« fallen »]
(*Wörterbuch der Kybernetik, s.v. Intension*) (Brekke, *Semantik*, p. 56).

Là encore, c'est manifestement le coup d'œil jeté sur le référent qui explique ces bizarreries grammaticales.

5. Le caractère iconique de la langue et de la parole

La langue n'est pas qu'un système sémiotique de signes arbitraires : elle est aussi largement iconique, comme le montre bien l'exemple des mots composés. A côté des invariables, singuliers (*porte-plume*), ou pluriels (*porte-documents*), il existe (heureusement) à la fois des termes pour lesquels l'usage est hésitant (un *lance-pierre(s)*, un *couvre-pied(s)*), et des mots déjà normalisés : un *cure-dent* (sans s) n'a pourtant d'usage qu'entre deux dents ; le pluriel est régulier : des *cure-dents*) ; de même : un *tire-fesse*, des *tire-fesses*, etc.

Si A et B sont les deux éléments d'un nom composé, on a actuellement les combinaisons suivantes :

- au singulier :

A + B	As + B	A + Bs	As + Bs
<i>un passe-partout</i>	?	<i>un monte-plats</i>	<i>un deux-pièces</i>

- au pluriel :

A + B	As + B	A + Bs	As + Bs
<i>des gratte-ciel</i>	<i>des ayants-droit</i>	<i>des garde-robes</i>	<i>des portes-fenêtres</i>

- A + B, pluriel :

A + B : *un passe-partout* → *des passe-partout* ;
un gratte-ciel → *des gratte-ciel*

- A + B, pluriel :

A_s+ B : *un ayant-droit* – *des ayants-droit*

- A + B, pluriel :

A + B_s : *une garde-robe* → *des garde-robes*

- A + B, pluriel :

A_s+ B_s : *un chou-fleur* → *des choux-fleurs* ;
une porte-fenêtre → *des portes-fenêtres*

La quantification, qui se manifeste comme catégorie grammaticale dans le couple (et non l'opposition) singulier VS pluriel, est tiraillée entre l'arbitraire du signe et l'iconicité naturelle de tout système sémiotique. La langue naturelle n'a pas choisi entre ces deux extrêmes : elle les combine plus ou moins harmonieusement. Dans le cas de la catégorie grammaticale du nombre, cet équilibre n'est malheureusement pas une réussite : étant donné qu'un système

sémiotique doit être aussi économique, la langue éliminera d'elle-même toute incongruité inutile. Déjà *portefeuille* s'écrit en un mot et sans s. (alors qu'on écrit toujours un *porte-documents*, avec s). Les autres ajustements suivront... »

*

**

Si la dislocation des morphèmes est un enseignement précieux, la grammaire de la quantité offre une leçon plus générale encore en déconnectant les catégories conceptuelles des fonctions grammaticales. Sans vouloir restaurer la terminologie classique, voire scolastique, on peut regretter l'occultation (déjà ancienne, puisqu'elle est déjà pratiquée par Kant) de la distinction — le mot est faible — entre les *prédicaments* et les *prédicables*, disons ici — pour éviter de dire entre la pensée et la grammaire — entre le sémantique et le casuel. En effet, non seulement la quantité s'exprime par des morphèmes — les marques de nombre et peut-être les marques de degré — et par des lexèmes — les nombres cardinaux et ordinaux —, mais il n'est pas de 'partie du discours' ni 'classe de mot' ni 'fonction' où on ne puisse la rencontrer, p.ex. *viele Köche* — *die geraden Zahlen* — *die eine Hälfte* — *doppelte Rationen* — *zehnerlei* — *zählen, teilen, rechnen* — *mehrfach* — u.a.m. La réflexion sur l'hétérogénéité des catégories prédicamentales et des classes grammaticales paraît particulièrement aisée à mener dans le cas de la *Quantité*. Est inscrite au programme de l'année 1993-1994 une recherche comparable dans le domaine de la *Substance*, dans le but de décanter les notions grammaticales de 'substantif' et de 'sujet'.

On sait que les fonctions casuelles et les fonctions statutaires sont indépendantes les unes des autres, que le 'sujet' peut ne pas se trouver parmi les coordonnées thématiques et que des sortes de 'compléments de manière' peuvent se trouver dans le phème comme [?] dans le thème et dans le rhème. De cette indépendance du casuel par rapport à l'ontique et de l'indépendance du statutaire par rapport à l'ontique ne découle cependant rien au sujet des relations entre l'ontique et le statutaire. La quantité, dans le continu comme dans le discret, est-elle de l'ordre de la désignation ou de la signification ? Certes, on trouve du quantitatif dans le rhème comme dans le thème, mais comme on trouve des adjectifs déterminatifs au sein du prédicat comme au sein des arguments. On sait aussi que l'indication de la quantité permet, comme celle de la possession, de se passer de l'article défini : *die Kinder, seine Kinder, drei Kinder* (sans oublier *seine drei Kinder* ni *diese seine Kinder*) et que le changement de la dénomination, *numéral article indéfini*, n'a pas affecté le sens quantitatif de *ein* dans *sein Kind*. On sait aussi qu'en allemand, le morphème du pluriel — *Kinder* — suffit à installer un « *groupe nominal* » autosuffisant ; en français, il faudrait en l'occurrence recourir au 'partitif', ou solliciter un qualificatif comme dans « *Kleine Kinder, große Sorgen* ». Ces observations conduisent à se demander s'il ne convient pas d'admettre que l'allemand peut former des sortes de 'noms propres' *singu-*

lare tantum, c'est-à-dire 'adéquats' sans ajouts, puisque en face des pluriels *Freiheiten* ou *Frechheiten*, on n'a pas vraiment *Freiheit* et *Frechheit*, mais bien *eine Freiheit*, *diese oder jene Frechheit*, opposable à [*die*] *Freiheit* [,*die ich meine*] ou *Frechheit* [*an und für sich*]. Partant, on se demandera s'il ne faut pas réviser la notion de propre afin de pouvoir l'appliquer à toutes les données thématiques, p.ex. *alle Menschen*, *sechs Mann*, *eine halbe Kompanie*, *der dritte Baum in der zweiten Reihe von rechts*, *einige wenige finstere Tage*, *jede Menge*, *die Quadratwurzeln*, en renonçant à l'anthropomorphisme qui consiste à lier la singularité à l'individualité.

Les quantificatifs servent essentiellement à 'désigner' — *Null pro mille Alkohol im Blut*, *siebeneinhalb Meilen*, — même si on se contente d'"ordres de grandeur' comme dans *fast leer* ou *sehr hell* — et même quand ils sont cachés, comme dans *beschleunigen* ou *ausgeklungen*. Il n'est pas surprenant de leur voir associer des 'significations' au gré des cultures, comme l'a recensé Dmitrij Dobrovol'skij (Moscou), p.ex. *das Zweite Gesicht*, *in drei Teufels Namen*, *die fünfte Kolonne*, *seine Siebensachen*, *jetzt schlägt's aber dreizehn*, *auf achtzig kommen*, *auf neunundneunzig sein*, *mit tausend Zungen reden*, où pour des raisons plus ou moins proches du sens commun ou d'un topos classique, certains nombres sont plus fastes, plus mémorables, voire plus ronds que d'autres, comme le rappellent en français les *quatre épingles*, *veines* ou *matins* et autres *trente-six chandelles*, et, ici comme là-bas parce que ailleurs, les *mille et une nuits*. Les associations les plus fréquemment notées relèvent de la qualité et de la quantité, comme l'ordre et le désordre, la distance et les limites, l'innombrable et l'infini. En la matière, on n'est cependant pas tenté de donner à la métaphore priorité sur le nombre.

Concept ou Percept ? Sauf à considérer que la difficulté croissante du problème prouve qu'il est très mal posé, on peut se demander si des assertions axiomatiques dont les coordonnées thématiques sont un présent permanent et par exemple le théorème de l'hypoténuse et de manière générale toutes les propositions d'équivalence vérifient les conditions d'hétérogénéité du thème et du rhème. Le nombre brut, le Nombre — et se retirer dans la casemate du chiffre du nombre ne mettra pas à l'abri — désigne-t-il ou signifie-t-il, est-il *perçu* ou *conçu* ? Le grammairien se gardera bien de prendre parti dans le débat qui continuera sans doute longtemps d'opposer les intuitionnistes et les constructivistes. En revanche, il apportera son écot, à savoir la leçon de l'analogie : ce dont peut *parler* la proposition parce que cela *est*, est à sa façon, lisez : à ses façons. Sans vouloir couper court, l'enthymème est séduisant : ne peut-on pas parler du rhème, de tel ou tel rhème comme du rhème en général, alors que le rhème est bien ce qu'on dit du thème, lequel est ce dont on parle ? On aura noté qu'il n'est pas dit ici que « le rhème parle du thème », et que la leçon du second cours a été respectée : *tertium datur*, celui qui parle, et qui signe le phème.

Peut-on dans ces conditions admettre que les ci-devant 'qualité' et 'quantité' affectent pareillement la relation prédicative, donc le phème, dans « *tous les hommes sont mortels* » en considérant que le rhème *l'être-mortel* y serait 'attribué' 'positivement et universellement' au 'sujet' « [l']/homme/ » ? Les conclusions des trois séries de leçons convergent pour accorder la préférence à une analyse qui considère que les données thématiques sont elles-mêmes quantifiées, ici « *tous-les-hommes* », ailleurs, à l'accusatif, « *drei Vorlesungen* » ou « *diese drei Vorlesungen* » dans « *Wer hatte [diese] drei Vorlesungen nicht verstanden ?* ».

Une telle réinterprétation présenterait au moins trois avantages théoriques : elle permettrait de traiter la multiplication des obliques (« *Keiner der Verbündeten hatte in den sieben aus allen Himmelsrichtungen herannahenden Kolonnen die Hälfte der gegnerischen Ersatzkavalerie erkannt* », ou tout simplement « *Aus sieben halben Stiefeln nähte dieser Wunderschuster vier ganze Paare zusammen* »), la définition du nom propre — *onoma* — par la saisie adéquate et non par quelque individualité antropomorphique — et enfin le statut modal de l'universel (qui permet le cas échéant de se passer du 'totalisateur'). En outre, cette manière de voir pourrait jeter un nouvel éclairage sur les difficultés qu'éprouva Kant, et avant lui les scolastiques, pour considérer qu'une singulière (« *Sokrates ist dickköpfig* ») était bien un cas particulier d'universelle (« *alle Philosophen sind schwindlig* ») et non un cas particulier de particulière (« *einige Philosophen sind Grammatiker* »).

*

**

Pendant l'année, les recherches ont principalement porté sur le rapport entre les propositions et les textes et notamment sur les intentions pragmatiques, rhétoriques et stylistiques qui régissent en allemand le libre engagement de l'assertion, lequel est largement indépendant non seulement des fonctions casuelles, mais aussi des fonctions statutaires. Quelques jalons pour un cours ultérieur ont paru dans les *Nouveaux Cahiers d'Allemand*, 1993/1 (Nancy), sous le titre « *Remarques sur l'ouverture x de p* », pp. 1-14, dans *Satzanfang — Satzende (Eurogermanistik 3)*, Narr, 1993 (G.Narr, Tübingen), sous le titre de « *Korrekturen* », pp. 85-92, et dans *Sprachwissenschaft 1993,1* (Universitätsverlag C. Winter, Heidelberg), sous le titre de « *Durch was und wozu wird im deutschen Satz welches Vorfeld besetzt ? Beobachtungen und Überlegungen zu einem privilegierten Schnittpunkt satzgrammatischer und textgrammatischer Perspektiven* », pp. 1-28.